



# élections municipales 2026

## ...Lettre aux électeurs...

**Madame la Maire n'a pas pu s'empêcher de lancer un scud à ses adversaires...**

*«Ne croyez pas les belles paroles... Elles s'envolent, mais les écrits comme les actes, eux restent... »*

### **Les belles paroles de qui?:...**

Les belles paroles de quelles personnes Madame la Maire fustige-t-elle quand elle lance un tel oukaze?...

Madame la Maire se targue d'avoir une longueur d'avance sur ses adversaires qui eux ne font que des promesses en l'air, et surtout n'agissent pas... Mais comment auraient-ils pu agir, puisque c'était elle qui détenait le pouvoir (d'agir) et qu'elle se l'ait accaparé sans partage...

D'ailleurs, pourquoi Madame la Maire pourrait-elle revendiquer plus que sa première adjointe qui se présente contre elle, un bilan que tous ses collaborateurs pourraient largement partager? Et que dire des colistiers?... Monsieur Jimmy LETUPPE n'a pas chômé, me semble-t-il, lui qui, tout en travaillant toute la semaine, sacrifiait ses week-end pour distribuer les colis de Noël aux personnes âgées... Madame FEROT, qui prenait souvent la parole lors des séances du Conseil, pour rendre compte de l'avancée de beaucoup de projets, a parfaitement le droit de revendiquer, comme la Maire sortante, le bénéfice d'un bilan positif...

Si nous regardons comment se répartissent les membres du dernier conseil, un tiers ne se représente pas, un tiers se trouve sur une liste, un tiers sur l'autre... Tout le monde peut donc revendiquer le bilan du dernier mandat, si celui-ci est positif...

Cependant, Madame la Maire, si elle revendique des réalisations matérielles visibles, passe sous silence des initiatives qui sont loin d'être au bénéfice de son bilan :

- \_ la suppression du CCAS, seul organe social de la municipalité au service de la population.
- \_ la révision de la carte communale, opération complètement inutile, et qui va pourtant coûter 10 000 euros à la collectivité...
- \_ la gestion désastreuse de la distribution d'eau potable par le syndicat des eaux du bois l'Abbé, gestion qui n'a jamais été évoquée dans les débats du Conseil municipal...

La liste est longue...

Enfin, si Madame la Maire, dans la présentation de son bilan, nous parle surtout de la gestion financière de notre village, elle oublie de nous parler de l'administration humaine et civique de ses concitoyens. Elle oublie qu'elle était aussi officier de police judiciaire, et qu'à ce titre, elle était la garante du respect des règles de civisme et de la qualité du vivre ensemble de ses administrés... On ne peut pas dire que sur ce plan là, le bilan soit très positif...

En tout état de cause, et pour la première fois depuis 25 ans, il n'y aura pas de débat public dans notre village, pour pouvoir discuter démocratiquement avec les candidats... Pour des gens qui revendiquent une ouverture et un dialogue avec leurs concitoyens, avouez que c'est assez mal parti!

Bon, voter est un devoir, nos ancêtres ont donné leur vie pour conquérir ce droit... Alors, même si c'est à reculons, **allons voter!**

Jean-Paul Gouhénèche.